



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

FAITS MARQUANTS DREETS Bretagne



2024

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bretagne pilote et coordonne au niveau régional la territorialisation des politiques publiques liées au développement économique, à l'emploi, au travail, à la cohésion sociale, à la concurrence et à la protection des consommateurs.

» SES MISSIONS

La DREETS assure pour le ministère du Travail la coordination régionale de la politique du travail et de l'inspection du travail.

Auprès du préfet de région, la DREETS Bretagne est l'administration régionale de l'Etat qui assure :

- » Le soutien à la compétitivité des entreprises et l'accompagnement face aux mutations économiques,
- » Le développement de l'activité et de l'emploi (accès et retour dans l'emploi, développement de l'emploi et des compétences, formation professionnelle),
- » L'insertion sociale et professionnelle, pour accompagner les personnes en difficulté de l'hébergement d'urgence à l'insertion par l'activité économique jusqu'à l'emploi,
- » Le contrôle du bon fonctionnement des marchés et des relations commerciales et la protection des consommateurs (concurrence, consommation et répression des fraudes),
- » Le déploiement des politiques de cohésion sociale (protection des personnes vulnérables, lutte contre les exclusions, hébergement, politique de la ville et intégration) et l'inspection des établissements et services sociaux,
- » La formation et la certification des professions sociales et de santé non médicales.

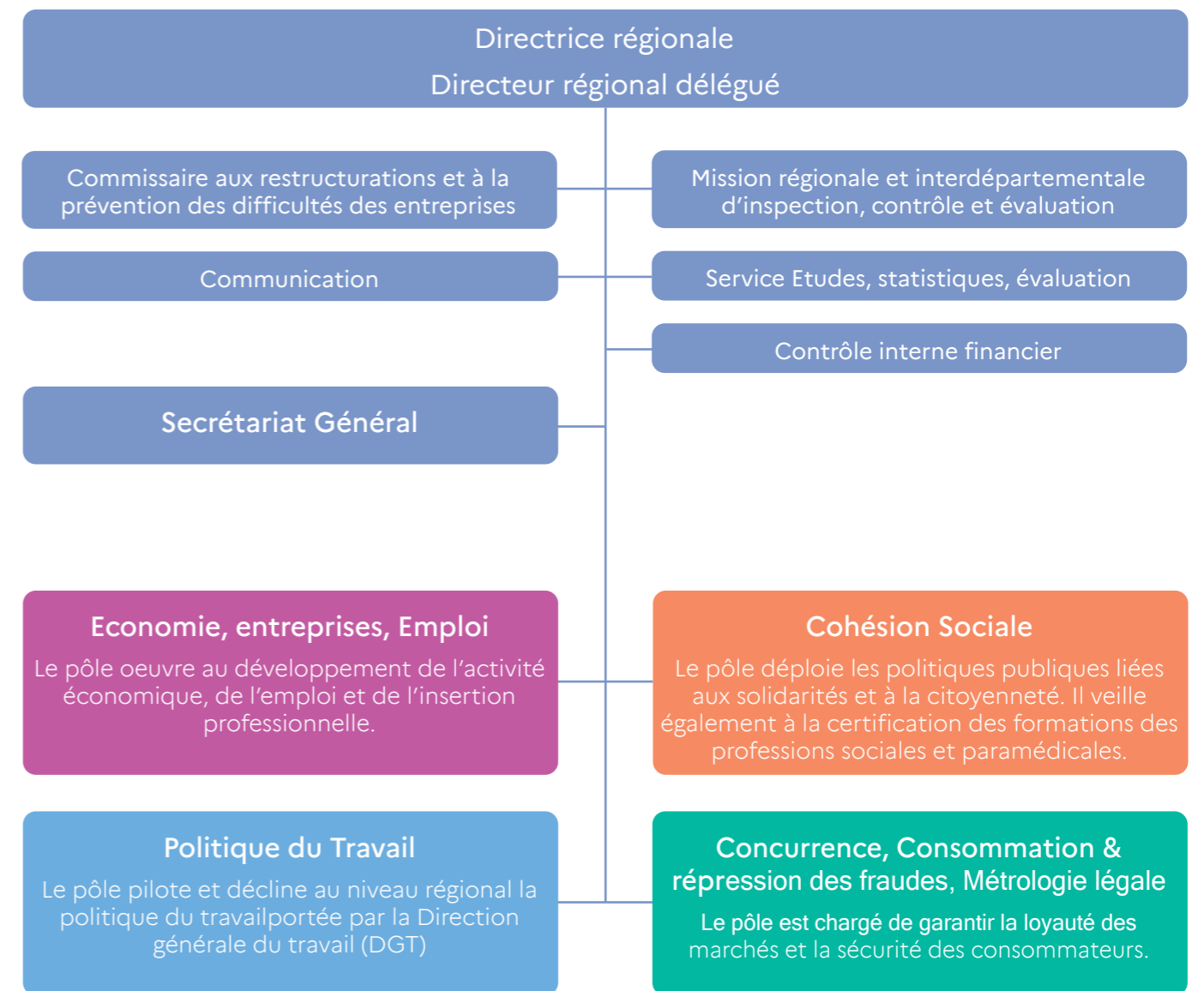
Elle conduit ces missions en lien direct avec les directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), et les directions départementales de la protection des populations (DDPP).



» SON ORGANISATION

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bretagne est structurée autour d'un secrétariat général et de 4 pôles :

- » le pôle **Économie, entreprises, emploi** (3E),
- » le pôle **Cohésion sociale** (CS),
- » le pôle **Politique du travail** (T),
- » le pôle **Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie légale** (C)



160 agents oeuvrent, au quotidien, à la DREETS au déploiement des politiques publiques en faveur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

STRATEGIE TERRITORIALE DE LA DREETS BRETAGNE

2024

Chaque DREETS élabore une note de stratégie territoriale pour l'année en cours. Ce document permet de dégager des orientations stratégiques territoriales qui visent à mettre en cohérence les actions en les inscrivant dans une vision de moyen terme et pluriannuelle.

3 priorités stratégiques ont été définies pour l'année 2024 :

- › **Réaffirmer la place de l'Etat et de son réseau**
 - Peser sur les contractualisations
 - Assurer nos missions régaliennes en mobilisant les corps de contrôle
 - Communiquer sur les actions et résultats obtenus
- › **Accompagner les mutations du tissu économique breton**
- › **Accompagner les publics les plus fragiles dans leur parcours résidentiel et d'insertion**
 - Lutter contre la pauvreté par l'accès à un travail de qualité
 - Améliorer les parcours résidentiels dans un contexte de crise du logement

Ce document « Faits Marquants » permet de revenir sur toutes les actions réalisées par les agents de la DREETS Bretagne.

3E

LOI PLEIN EMPLOI

2024

Après une année d'expérimentation, la mise en place des comités territoriaux pour l'emploi dénommés **comités territoriaux pour l'emploi, la formation et l'insertion (CTEFI) est effective avec l'appui de France travail.**

Au niveau stratégique et opérationnel, les membres des comités travaillent à des feuilles de route, à chacun des échelons territoriaux, fixant le cadre d'action et les objectifs partagés pour l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Parallèlement, l'inscription automatique à France travail des ARSA, DEBOED et jeune des missions locales a concerné en Bretagne 37 000 personnes au mois de janvier 2025.

» **37 000 personnes inscrites à France Travail au 1er janvier 2025**

3E

ACCOMPAGNEMENT DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

2024

Le Commissaire aux Restructurations et Prévention des difficultés des entreprises (CRP) accompagne plus de **260 entreprises industrielles de plus de 50 salariés**, dont 55 de manière très régulière. Ces entreprises ont bénéficié de conseil, d'analyse et de mise en relation. Le CRP assure également le suivi du remboursement des avances remboursables (AR) et prêts à taux bonifié (PB). En Bretagne, 19 AR-PB ont été accordés pour 21,1M€.

Parmi les principales entreprises en difficulté suivies par le CRP, une **préoccupation forte pour celles du secteur de l'automobile** (notamment les sous-traitants de rang 1) et pour celles de **l'industrie agro-alimentaire** (abattoirs et usines de transformation, pêche/produits de la mer et plus récemment crainte sur l'activité conserves et cidre). Ces secteurs sont confrontés à des difficultés structurelles de transition et d'évolution de marché et ont des incidences sur la chaîne de valeur (transports, agroéquipements...). La **baisse d'activité du bâtiment** (constructions neuves principalement) a également des impacts sur les entreprises de menuiserie industrielle.

» **55 entreprises industrielles accompagnées par le CRP**

3E

FRANCE 2030

2024

France 2030 est un programme doté de 54 milliards d'euros visant à **investir dans les technologies clés de l'avenir** (nucléaire, spatial, santé, alimentation durable, aéronautiques, intelligence artificielle notamment) et à **soutenir la transition écologique.**

En 2024, 131 projets ont bénéficié de 244 M€ de soutiens.

Grâce à France 2030, depuis 2021, 397 projets innovants d'entreprises et d'universités bretonnes ont bénéficié de 656 M€ de financements publics.

Pour être sélectionné à ce soutien public, les candidats doivent postuler à des appels à projets nationaux régionaux pour les projets de tailles plus réduites (<https://inno-avenir.bretagne.bzh/>).

A titre d'illustration, France 2030 a permis de soutenir en 2024 le développement de stations sol pour des communications en orbite basse, des travaux sur des capteurs en fibres optiques, la création de solutions de cybersécurité ou bien encore des investissements dans la décarbonation de l'industrie.

» **131 projets financés à hauteur de 224 M€**



CS

INTÉGRATION DES PUBLICS ÉTRANGERS PRIMO-ARRIVANTS

2024

L'Etat a mobilisé en Bretagne 11 418 392 € pour l'intégration des étrangers primo-arrivants régularisés non-européens, dont les bénéficiaires de la protection internationale. Les personnes signent un **contrat d'intégration républicaine** (CIR) à leur arrivée en France.

Le nombre de signataires du CIR en Bretagne s'est élevé à 3 898 en 2024.

Au total, ce sont 53 projets d'apprentissage linguistique, d'accès au droit commun et d'accès à l'emploi qui ont été financés dans le cadre de l'appel à projets régional, puis portés par les acteurs de l'intégration en Bretagne.

50 ateliers OEPRE (dispositif Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants) ont été cofinancés avec l'Education Nationale.

Le fonctionnement des **566 places de centres provisoires d'hébergements** (CPH) a été également financé par l'Etat pour **accompagner les personnes réfugiées les plus vulnérables**.

Par ailleurs, les services déconcentrés de l'Etat régionaux ont accompagné la mise en œuvre du **programme d'accompagnement global et individualisé des réfugiés** – AGIR – dans les quatre départements, programme dont l'objectif est d'**accélérer l'autonomie des bénéficiaires de la protection internationale** (BPI) par **l'accès au logement et à l'emploi**. Après les départements des Côtes d'Armor et du Morbihan (depuis 2022), le programme AGIR a été déployé en 2024 dans les départements du Finistère et d'Ille et Vilaine.

A été signé en 2024 un **Contrat territorial d'accueil et d'intégration** (CTAI) avec le

» **50 ateliers OEPRE (Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants) ont été cofinancés avec l'Education Nationale**

» **11 421 393 € consacrés à l'intégration en Bretagne (dont 5 766 103 € au titre des Centres Provisoires d'Hébergement)**



GUIDE EMPLOI

FORMATION PRIMO-ARRIVANTS BRETAGNE

La DREETS et la Fédération des Acteurs de Solidarités de Bretagne ont produit un **guide PROFAIR régional - « Professionnalisation, Réseau, Outillage et Formation des Acteurs de l'Intégration des Réfugiés »** en Bretagne.

Les objectifs de ce guide sont d'**outiller et former les Structures d'Insertion par l'Activité Économique** pour permettre un **accompagnement adapté des personnes étrangères primo-arrivantes régularisées** dont les bénéficiaires d'une protection internationale et **favoriser l'orientation** des personnes étrangères primo-arrivantes dont les bénéficiaires d'une protection internationale vers les structures d'insertion par l'activité économique.

CS

QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

2024

6,4 millions d'euros ont été dédiés à la mise en œuvre d'actions et de dispositifs à destination des 93 872 habitants et habitantes des 31 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en Bretagne, et notamment les 264 actions de « Quartiers d'été », les 4 cités éducatives, les 3 cités de l'emploi, et les 5 bataillons de la prévention rennais. Des chantiers importants ont été menés sur la Politique de la Ville :

- » La **mise en œuvre des contrats de ville 2024-2030** engagés avec les communes et collectivités concernées
- » L'entrée en vigueur au 1er janvier 2024 de la **nouvelle géographie prioritaire**,
- » Le début du déploiement des **projets Entrepreneuriat Quartiers 2030** (déploiement d'un bus destiné aux QPV du Finistère et au Morbihan, d'un autre bus pour les QPV des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, et actions CitésLab de Rennes, Brest, Lorient et Vannes-Auray).

» **6 492 762 € pour la politique de la ville en Bretagne**

» **4 cités éducatives**

» **3 cités de l'emploi**

CS

ACCUEIL HEBERGEMENT INSERTION (AHI)

2024

Le secteur de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion a de nouveau été très fortement mobilisé en 2024 **pour répondre aux enjeux de mise à l'abri, d'accompagnement et d'insertion des publics à la rue ou en situation de mal-logement**.

Pour assurer la prise en charge des personnes vulnérables, **3 563 places d'hébergement ont été mobilisées chaque jour en 2024**. La DREETS assure le pilotage du parc d'hébergement généraliste et son financement. Elle a également soutenu l'amélioration qualitative du parc d'hébergement avec la transformation de nuitées hôtelières en places pérennes d'hébergement et l'ouverture de nouvelles places dédiées Femmes victimes de violence. En parallèle, en lien très étroit avec les DDETS, la DREETS a poursuivi la **mise en œuvre du plan logement d'abord II (2023-2027)**. 421 nouvelles places d'intermédiation locative et 57 nouvelles places de pensions de familles ont ainsi été ouvertes en 2024. La DREETS a piloté en 2024 le nouvel **appel à projets du Fonds national d'accompagnement vers et dans le logement**, avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne et l'association régionale des organismes d'HLM de Bretagne : ce fonds permet le financement de mesure pour **favoriser l'accès et le maintien dans le logement de ménages en grande difficulté** grâce à un accompagnement social adapté et à un renforcement de la gestion sociale. L'année 2024 a enfin été marquée par la mise en œuvre en région des **mesures de revalorisation indiciaire des professionnels des structures sociales** (Segur pour tous).

» **70,9 millions € pour l'hébergement, le parcours vers le logement et l'insertion des personnes vulnérables**

T

PREVENTION DES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

2024

La DREETS a décliné sur le territoire régional 2 campagnes nationales de contrôle visant à renforcer la prévention des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les salariés :

Une campagne nationale sur les équipements de travail mobiles et de levage ciblée sur les entreprises de tous secteurs d'activité, y compris sur les chantiers, dans le secteur agricole, et dans les carrières, qui mettent à la disposition des travailleurs des engins de chantier (pelles, mini-pelles, chargeuses, mini-chargeuses, compacteurs), des chariots de levage à conducteurs portés et des tracteurs équipés d'un chargeur frontal. La campagne a permis de mettre en lumière des lacunes importantes (absence de vérification de l'aptitude à la conduite, absence de formation, de mesures de protection...), mais elle a également conduit à des améliorations significatives grâce aux suites des 115 contrôles réalisés.

Une campagne nationale de prévention des accidents du travail, qui s'appuie sur la campagne européenne « Améliorer la prévention des accidents du travail », organisée par le Comité des hauts responsables de l'inspection du travail. Une période d'information et de sensibilisation a démarré au mois d'avril à l'égard des différents acteurs dans les secteurs d'activité particulièrement accidentogènes, suivi par des opérations de contrôle. Des fiches de prévention ont spécifiquement réalisés en Bretagne sur les risques en agriculture, de chute de hauteur et liés à l'utilisation d'engins mobiles.

» **115** contrôles sur des équipements de travail mobiles et de levage

» **4 198** prévention du risque d'accident au travail

T

APPUI AU DIALOGUE SOCIAL

2024

L'action de la DREETS a notamment été tournée vers la contribution à l'organisation de 2 scrutins électoraux :

- › **l'élection de représentativité des travailleurs indépendants dans les secteurs des VTC et de la livraison de marchandises** à 2 ou 3 roues en mai 2024 : appui de la DREETS à l'ARPE (Autorité des relations sociales des plateformes d'emploi) en charge de l'organisation des élections, pour diffuser l'information auprès des électeurs ;
- › **les élections TPE** (très petites entreprises) du 25 novembre au 9 décembre 2024 pour lesquelles la DREETS est intervenue pour l'organisation de différentes étapes du scrutin et le déploiement d'actions de communication régionale.

Dans le cadre de la feuille de route régionale pour le développement du dialogue social, un **outil de communication « motion design »** a été élaboré avec l'appui de représentants d'organisation d'employeur et de salarié et de l'ARACT, pour **promouvoir la fonction de représentant de proximité** qui viennent en appui du travail du CSE.

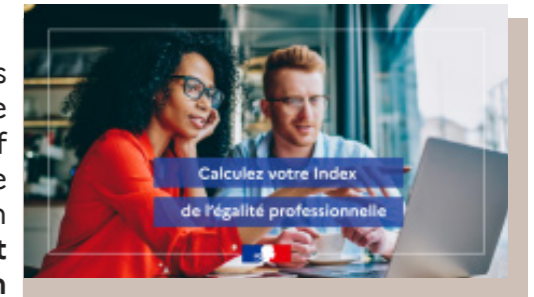


T

EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

2024

En 2024, 85,9 % des 2329 entreprises bretonnes assujetties ont publié leur index. Le niveau de réalisation s'établit quasi à hauteur de l'objectif national fixé à 86%, et la note moyenne à l'index de 89 sur 100 points, 1 point supérieur à la réalisation nationale. **L'écart des salaires entre les femmes et les hommes est ainsi très légèrement moindre en Bretagne qu'au plan national.**



L'égalité professionnelle constitue également un sujet de dialogue social dans les entreprises. Des relances systématiques ont été effectuées auprès de entreprises soumises à l'obligation de négociation. 29 mises en demeure ont été prononcées, donnant lieu à régularisation par les entreprises concernées.

La prévention des risques professionnels a en outre été portée par les services de l'Inspection du Travail au travers d'**interventions en matière de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles** notamment à l'encontre des jeunes travailleurs. La DREETS en lien avec les partenaires du CROCT conduit une action sur l'évaluation sexuée des risques professionnels.

» **85,9 %** des 2329 entreprises bretonnes ont publié leur index

T

DEPLOIEMENT DU PLAN NATIONAL D'ACTION (PNA)

2024

Le PNA (Plan national d'action) a mobilisé le système d'inspection du travail sur des sujets incontournables :

- › **Prévenir les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles,**
- › **Lutter contre les fraudes,**
- › **Réduire les inégalités,**
- › **Protéger les travailleurs les plus vulnérables,**
- › **Appuyer et promouvoir le dialogue social.**

» **11 662** interventions totales

300 interventions lutte contre les fraudes
439 réductions des inégalités
704 précarité

» Renseignements en droit du travail
28 948 demandes traitées

T

PROTECTION DES JEUNES TRAVAILLEURS

2024

La DREETS Bretagne a contribué avec la DREETS Nouvelle Aquitaine, à l'évaluation de la **procédure d'affectation des jeunes travailleurs à des travaux dangereux**, procédure d'auto-déclaration par l'employeur mise en place en 2016 en remplacement de la procédure de demande préalable.

La DREETS s'est appuyée sur les premiers constats pour mettre en œuvre une campagne régionale spécifique « apprentissage ».

T

TRANSITION ECOLOGIQUE

2024

L'impact de la transition écologique sur les organisations et les conditions de travail dans l'entreprise a donné lieu à plusieurs actions de la DREETS pour favoriser sa prise en compte par les employeurs et leurs représentants :

- › travail sur le rôle des ODDS (Objectifs de développement durable) pour accompagner la transition écologique des entreprises de moins de 50 salariés ;
- › co-organisation en novembre 2024 du colloque JUSTransition avec l'Université de Rennes, l'ISSTO, la CFDT et le réseau AVEC consacré aux transformations du monde du travail à l'heure de la transition écologique,
- › réflexions avec la CFE CGC sur la construction d'une formation commune employeur/ représentants salariés ;
- › travaux du CROCT (Comité régional d'orientation des conditions de travail) dans le cadre du PRST (Plan régional de santé au travail) sur l'impact du changement climatique sur les travailleurs (plaquette de sensibilisation et auto-diagnostic à destination des employeurs).



C

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

2024

La défense du pouvoir d'achat aura été, en 2024, un axe central de l'action des services CCRF de la région Bretagne en DDPP et au pôle C de la DREETS. Le contexte inflationniste et les contraintes pesant sur le budget des ménages ont nécessité de **poursuivre l'action de lutte contre les fraudes économiques et les pratiques déloyales**. Les agents de la DGCCRF ont également veillé à **garantir la bonne information des consommateurs**, notamment les plus vulnérables, et à maintenir leur confiance. Ainsi, 2658 établissements ont été contrôlés pour **assurer la protection économique des consommateurs**.



» **2658 établissements contrôlés**
pour la protection des consommateurs

C

CONSOMMATEURS ET PATIENTS : BIEN S'INFORMER POUR MIEUX SE PROTÉGER !

2024

La DREETS Bretagne a publié, en collaboration avec la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE - CTCR Bretagne), la **brochure « Reflexes Santé » pour bien informer consommateurs et patients sur ce domaine**. Afin d'en assurer la diffusion, le pôle C a participé à une web radio, « Quartier des Ondes » (émission « les réflexes au quotidien ») ainsi qu'à une seconde émission, « Instant Conso », dédiée au dispositif 100 % santé (100 % santé, 100 % protégé ! | Institut national de la consommation).



C

OPÉRATION DE CONTRÔLE EN SUPERMARCHÉ : PROTÉGER LES CONSOMMATEURS EN PÉRIODE DE FÊTES

2024

Cette action conjointe DREETS Bretagne et DDPP 35, a mis l'accent sur deux catégories de produits particulièrement surveillés : les jouets pour enfants et les produits alimentaires festifs, tels que les préparations traiteur. Les contrôles ont inclus des inspections visuelles, la vérification de l'étiquetage, l'examen des documents des fabricants.



Cette opération a également eu pour objectif de **sensibiliser le public grâce à la couverture médiatique**. Plusieurs médias, tels que France 3 Bretagne, TV Rennes et Ouest France, ont relayé l'importance de **garantir la conformité et la sécurité des produits** pendant cette période où les achats augmentent considérablement.

» Contrôles spécifiques
jouets pour enfants
injonctions produits alimentaires festifs

C

CONTRÔLE DU RESPECT DES DÉLAIS DE PAIEMENT INTER-ENTREPRISES

2024

Les agents de la DGCCRF ont contrôlé le **respect des règles de délais de paiement interprofessionnels**, avec un accent mis sur les plus grandes entreprises compte tenu de l'impact économique important de leurs éventuels retards de paiement. Ceux-ci sont préjudiciables à la compétitivité et à la rentabilité des entreprises créancières parce qu'ils fragilisent leur trésorerie et leurs imposent d'obtenir des financements de court terme auprès de leur banque.

- » 75 entreprises contrôlées
- 10 avertissements
- 3 injonctions
- 39 procès-verbaux

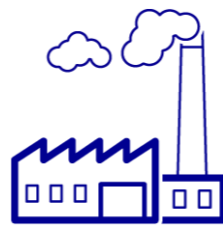
C

OPÉRATION DE CONTRÔLE DES COMPTEURS D'EAU ET DE GAZ COMBUSTIBLE

2024

La décarbonation et la sobriété hydrique des industries font partie des priorités stratégiques de la Direction Générale des Entreprises. Dans ce contexte, une opération nationale de contrôle sur le comptage de l'eau et du gaz consommés par des sites industriels a été décidée pour 2024.

Cette opération a permis de **sensibiliser les gestionnaires d'eau et les industriels à l'importance de la conformité des compteurs d'eau et de gaz** pour garantir la transparence et la fiabilité des transactions commerciales.



- » 40 établissements inspectés
- 455 instruments contrôlés

3E

DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE

Mars 2024

En Bretagne, l'objectif de développement de l'apprentissage est porté par une stratégie régionale, pilotée par la DREETS, et mise en œuvre avec l'ensemble des acteurs de l'apprentissage (OPCO : Opérateurs de compétences, CFA, organisations et branches professionnelles, Région Bretagne, réseau pour l'emploi, etc.).



Cette stratégie comporte un **acte de promotion de l'apprentissage**, au travers notamment d'une **semaine régionale de l'apprentissage Breizh Alternance**, dont la seconde édition a été organisée du 25 au 29 mars 2025, avec la participation de 500 jeunes à travers la Bretagne.

- » 40 000 nouveaux contrats d'apprentissage signés en Bretagne

3E

INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

2024

Le **Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ)** propose à des jeunes un **accompagnement individuel et intensif, avec un objectif d'entrée rapide et durable dans l'emploi**. Il remplace la Garantie jeunes et est mis en œuvre par France Travail et les missions locales. Son déploiement est piloté par les services de l'Etat (DREETS et DDETS)

Afin de permettre l'accès au CEJ à des jeunes sans revenu et éloignés du service public de l'emploi, le CEJ Jeunes en Rupture est déployé depuis 2022 par des opérateurs sélectionnés dans le cadre d'appels à projets et conventionnés par la DREETS pour mettre en œuvre :

- › une démarche d'**aller-vers pour repérer les jeunes en rupture** (dits « invisibles »)
- › une démarche de **remobilisation et d'accompagnement** vers la mission locale, en vue de l'ouverture du CEJ
- › un co-accompagnement dans le cadre du CEJ construit avec la mission locale, en proposant au jeune des actions adaptées à sa situation et relevant de sa prise en charge globale (logement, santé, mobilité...), dans le but de **sécuriser son accompagnement vers l'emploi durable**.

En 2024, la DGEFP a souhaité orienter une partie du CEJ au bénéfice des jeunes issus des QPV (Quartiers prioritaires de la ville). Ainsi, 1 412 entrées sur les 6 769 entrées attribuées à la Bretagne étaient fléchées en direction de ce public. Au 31 décembre, 1 213 entrées de jeunes issus de QPV ont été réalisées, soit 85,91 % de l'objectif.

- » 10 608 Contrats d'Engagement Jeunes signés

3E

ETINCELLES - L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

2024

Le programme ETIncelles est une initiative du président de la République qui a pour **ambition d'accompagner au mieux les PME** qui ont le potentiel et la volonté de devenir des entreprises de taille intermédiaire (effectifs compris entre 25 et 4999 salariés) en identifiant notamment les freins administratifs à leur croissance pour mieux les lever et dans les meilleurs délais.

En 2024, 2 lauréats ont été ajoutés au programme. Au total, 8 entreprises sont suivies au titre du programme ETIncelles en Bretagne.



» 8 ETINCELLES en Bretagne

3E

TERRITOIRES D'INDUSTRIE

2024

« Territoires d'industrie » avec notamment un financement de 100M€ permet de **soutenir des projets industriels dans ces territoires.**

En 2024, cette mesure, financée par le Fonds vert, a permis de soutenir 15 projets industriels en Bretagne. Les dossiers ont été instruits par la direction régionale de l'Ademe avant validation par le préfet de région en s'appuyant sur les services de la DREETS et de la DREAL.

» 15 projets et 3 742 922 € d'aides

3E

ENSEMBLE ON GAGNE ! UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE COMMUNICATION POUR PROMOUVOIR LA POLITIQUE HANDICAP EN ENTREPRISE

2024

La DREETS et l'Agefiph Bretagne ont initié une seconde campagne de communication visant à **sensibiliser et mobiliser les petites et moyennes entreprises** bretonnes sur les **avantages de la mise en place d'une politique handicap en entreprise.**



3E

AVANCEMENT DU PROGRAMME FONDS SOCIAL EUROPÉEN 2022-2027

2024

21 596 c'est le nombre de participants pris en charge entre 2022 et 2024 au titre du programme FSE + « **Emploi, inclusion, jeunesse et compétences FSE 2022-2027** ».

66 % sont des jeunes de 18 à 29 ans.

Les 150 opérations « programmées sur les priorités de l'Etat » (Accompagnement des jeunes vers l'emploi, Apprentissage, prévention du décrochage scolaire, Insertion par l'activité économique, Handicap, Egalité, ...) ont d'ores et déjà mobilisé _____ en Bretagne 30M€ soit 71% des ressources allouées au programme.



Ces résultats ont été salués par l'Union Européenne et la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP).

» 150 opérations « programmées sur les priorités de l'Etat »

» 21 596 participants au programme FSE +

CS

PLAN DE FORMATION - VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

2024

Le plan de formation Valeurs de la République et laïcité est déployé et animé par la DREETS Bretagne, en lien avec les services Politique de la Ville des DDETS et les délégués du préfet à la politique de la Ville.

La formation, basée sur 2 jours, permet aux professionnels et bénévoles d'adopter un positionnement adapté à leurs situations professionnelles et aux statuts de leurs structures employeuses, d'apporter des réponses aux demandes et situations rencontrés dans l'exercice de leurs fonctions, fondées sur le **droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination dans une logique de dialogue avec les populations.**

En Bretagne, entre 2015 et 2024, 2 320 personnes ont bénéficié de la formation de 2 jours, 721 ont été sensibilisées grâce au module d'une journée, et presque 3 000 personnes l'ont été sur des formats plus courts (demi-journée).

81 formateurs sont habilités.

» 81 formateurs sont habilités

» 2320 personnes formées en Bretagne

CS

PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS EN BRETAGNE

2024

Près de 31 000 personnes sous tutelle ou curatelle sont accompagnées par un professionnel (services mandataires, mandataires individuels ou préposés d'établissement). Presque autant de mesures sont gérés par des tuteurs familiaux (conjoint, parents, enfants, etc) qui peuvent bénéficier d'un appui des dispositifs d'information et de soutien aux tuteurs familiaux.

La DREETS **accompagne les professionnels et les aidants** par le financement des services mandataires, des mandataires individuels et d'actions d'information et de soutien aux tuteurs familiaux. Dans le cadre d'un schéma régional quinquennal, la DREETS anime un comité de suivi semestriel et des groupes de travail, impliquant la représentation de l'ensemble des acteurs concernés, autour des priorités du schéma : la cohérence de l'offre sur le territoire breton, le développement et la consolidation des partenariats, la sécurisation des pratiques.

En 2024, l'offre des professionnels a été augmentée pour répondre aux besoins par un arrêté du 24 juillet 2024 portant modification du schéma régional.

» **52,8 millions €** pour la protection juridique des majeurs

» **31 000** mesures de protection juridique

CS

ACCES AUX DROITS : POINTS CONSEIL BUDGET

2024

Les **Points Conseils Budget (PCB)** proposent des conseils gratuits et personnalisés de gestion budgétaire à toutes personnes, sans condition particulière souhaitant améliorer la gestion de son budget, faire face à une situation financière difficile ou anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle. Ils visent à **prévenir le surendettement et à favoriser l'éducation budgétaire**.

Répondant à un cahier des charges précis, ces PCB proposent l'offre suivante : l'accueil physique du public (en plus du traitement des courriels et des appels téléphoniques), l'accompagnement budgétaire, l'accompagnement vers l'ouverture des droits et l'accompagnement dans le cadre d'une procédure de surendettement.

En 2024, la DREETS a notamment procédé à la réattribution de deux labels, permettant la mise en œuvre de 22 PCB en région Bretagne.



» **22** Points Conseil Budget

CS

CERTIFICATION DANS LE CHAMP SANITAIRE ET SOCIAL

2024

Près de 5000 diplômes ont été délivrés en 2024, 3 500 relevant du secteur paramédical et 1 500 du secteur social. Les diplômes d'Etat d'aide-soignant (1 591 en 2024) et d'infirmier (1 033 en 2024) prédominent pour le secteur paramédical et le diplôme d'Etat d'Accompagnant éducatif et social (394 en 2024) pour le secteur social.

La DREETS a collaboré activement avec le Conseil Régional, compétent pour agréer les établissements de formation en travail social, ainsi qu'avec l'ARS (Agence régionale de santé), garante de la qualité des formations du secteur sanitaire. La campagne de renouvellement quinquennal des agréments de 19 établissements bretons (en co-instruction avec le Conseil régional) a été menée en 2024, afin de veiller à la qualité des formations dispensées.

L'année 2024 a été, de nouveau, marquée par la **mise en œuvre des référentiels réingéniés de formation et de certification** du champ sanitaire et social. L'objectif est de **proposer un système de certification plus cohérent** tout en adaptant les formations aux évolutions professionnelles de ces secteurs.

Enfin, la DREETS a poursuivi la mise en œuvre de la réforme de la Validation des Acquis par l'Expérience (VAE) et a réorganisé le service certification de manière à répondre aux nouvelles échéances.

Formation des travailleurs sociaux :

» **1416** diplômes en travail social

» **3493** diplômes du secteur sanitaire

CS

LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE

2024

282 associations sont habilitées en Bretagne (107 habilitées au niveau régional et 175 sites de distribution appartenant à des associations habilitées au niveau national).

La DREETS a mené en 2024 deux campagnes d'habilitation.

Les actions de structuration du secteur se renforcent, avec notamment la poursuite du **programme Mieux manger pour tous** (1,05 M€ en 2024, plus de 40 projets à l'échelle de la Bretagne), et du fonds commun avec le Conseil régional.



» **282** associations habilitées

MRIICE

CONTROLES ESTIVAUX DES SEJOURS DE VACANCES ADAPTÉES ORGANISÉES

2024

La Mission régionale et interdépartementale d'inspection, de contrôle et d'évaluation (MRIICE) établit chaque année une programmation régionale des inspections et contrôles fondée sur une analyse des risques. En 2024, la MRIICE, avec les DDETS de Bretagne, a organisé des contrôles auprès des séjours de vacances adaptées organisées (OVAO) pour **vérifier la qualité et la sécurité des prises en charge des adultes handicapés.**

» 35 contrôles réalisés

SESE

CONJONCTURE DEPARTEMENTALE ET REGIONALE CHAQUE TRIMESTRE

2024

Sous forme de **diaporamas « prêts à l'emploi »**, ces éclairages conjoncturels présentent pour chaque département, ainsi que pour la région, **la situation de l'emploi, du marché du travail**, des créations et défaillances d'entreprises et des principales prestations sociales.

Ils sont publiés sur le site internet de la DREETS : bretagne.dreets.gouv.fr onglet Etudes et statistiques.

Liens et contacts utiles

- » Informations sur le CEJ : www.1jeune1solution.gouv.fr/contrat-engagement-jeune#accompagnement
- » Résultats de l'index Egalité Professionnelle en Bretagne : <https://bretagne.dreets.gouv.fr/L-Index-d-egalite-professionnelle-entre-femmes-et-hommes-en-Bretagne>
- » Consulter le Guide Energies : <https://bretagne.dreets.gouv.fr/Crise-energetique-2023-Un-guide-Energies-a-destination-des-entreprises>
- » Consulter le Bilan économique 2023 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7936462>
- » Site du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion : <https://travail-emploi.gouv.fr/>
- » Site de la direction générale des Entreprises : <http://www.entreprises.gouv.fr>
- » Site de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes : <http://economie.gouv.fr/dgccrf>
- » Site de la préfecture de Bretagne : <http://prefectures-regions.gouv.fr/bretagne>

DREETS Bretagne

Protéger - Accompagner - Développer



Le Newton
3 bis avenue de Belle Fontaine - CS 71714
35517 CESSON-SEVIGNE CEDEX

02 99 12 22 22

<http://bretagne.dreets.gouv.fr>

Réalisation :
Service communication de la DREETS Bretagne

Crédits photographiques :
DREETS Bretagne, Adobe Stock, Getty image, Pictogrammes de l'Etat